



MANUEL D'UTILISATION

MAYA

**CE MANUEL CONTIENT DES INSTRUCTIONS IMPORTANTES POUR LA
SÉCURITÉ ET LE FONCTIONNEMENT.**

A la fin de ce manuel d'utilisation :
VOTRE CERTIFICAT DE GARANTIE

« **Modèle conforme aux exigences de sécurité** »

SOMMAIRE

1 -	PRESENTATION.....	4
2 -	REGLAGES / MONTAGE :.....	5
2.1	Réglage de la selle :	5
2.1.1	Inclinaison :	5
2.1.2	Hauteur :	5
2.2	Réglage de la fourche	6
2.3	Réglage des freins:.....	7
2.4	Montage et démontage des roues :	8
2.4.1	Roue avant :.....	8
2.4.2	Roue arrière :	8
2.5	Eclairage :	10
3 -	UTILISATION DU VAE :	11
3.1	Le changement de vitesses indexées :.....	11
3.2	Le changement de vitesses électronique :.....	11
3.3	La jauge.....	12
3.4	L'assistance électrique :.....	12
3.4.1	Fonctionnement :.....	14
3.4.2	Performances :.....	14
3.4.3	Spécifications techniques du système d'assistance :.....	15
3.5	Le moteur électrique :	15
4 -	CHARGEMENT DE LA BATTERIE :.....	16
4.1	Chargeur Neomouv Lithium Ion 48 Volts :.....	16
4.1.1	Précautions d'emploi (instruction de sécurité) :.....	17
4.1.2	Protection du chargeur :.....	17
4.2	La batterie :	18
4.2.1	Recommandations / Précautions à prendre avec votre batterie :.....	20
5 -	ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU MAYA:.....	21
5.1	Entretien :.....	21
5.2	Lubrification :	21
5.3	Maintenance :.....	21

6 -	SECURITE – RECOMMANDATIONS :	22
7 -	DONNEES TECHNIQUES	23
8 -	DECLARATION DE CONFORMITE CE	24
9 -	CONDITIONS DE GARANTIE	25
10 -	CERTIFICAT DE GARANTIE	26
11 -	CERTIFICAT DE CONFORMITE	27

1 - PRESENTATION

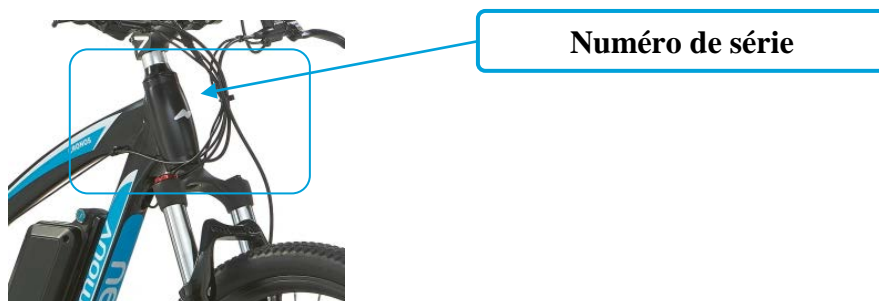
Merci d'avoir choisi un vélo à Assistance Électrique NEOMOUV

Présentation du VAE :



Notes:

- Le signe \triangle indique des conseils importants, des mesures de sécurité impératives. Suivez-les différentes instructions.
- Certaines opérations de réglage, de montage/démontage nécessitent un outillage et une compétence particulière ; ne les effectuer que si vous êtes expérimenté, sinon consultez votre revendeur agréé ou un spécialiste.
- Le signe \otimes indique l'outillage qui vous sera nécessaire pour des opérations de réglage.
- Votre VAE possède un numéro de série gravé sur le cadre au niveau de la fourche.



\triangle CHARGE MAXIMALE : 120 KG. POUR VOTRE SÉCURITÉ IL CONVIENT DE NE PAS DÉPASSER CETTE CHARGE MAXIMALE LORS DE L'UTILISATION DE VOTRE BICYCLETTE.

2 - REGLAGES / MONTAGE :

Adapter le vélo à votre taille

2.1 Réglage de la selle :

✂️ clef allen de 6mm.

2.1.1 Inclinaison :

Desserrer l'écrou sous la selle.

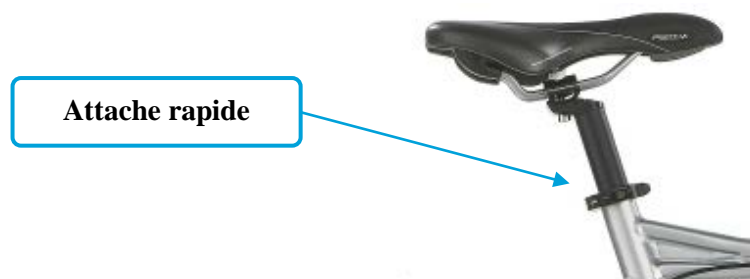


Régler l'inclinaison de la selle, afin d'obtenir la position la mieux adaptée à votre confort. Resserrer l'écrou, couple de serrage maxi 13 Nm.

2.1.2 Hauteur :

Le vélo à assistance électrique permet une position de selle plus basse que sur un vélo classique. Grâce à l'assistance électrique vous fournissez moins d'effort et vous pouvez être assis plus bas pour une meilleure sécurité. Les tailles requises de l'utilisateur (cycliste) pour une utilisation optimale du vélo se situent entre 1.60 et 1.90m. Donc, réglez votre hauteur de selle en position assise selon les indications suivantes :

Desserrer l'attache rapide de collier de selle.

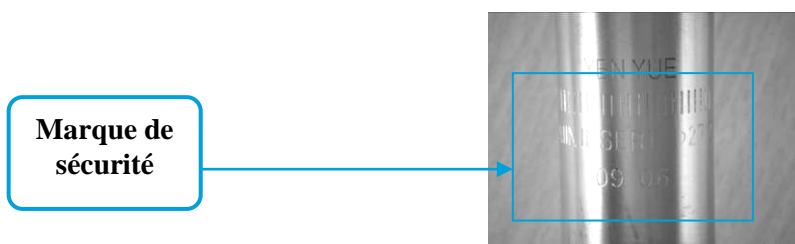


Assis sur la selle les pieds chaussés de chaussures adaptées à la pratique du vélo, placez une pédale en position basse, posez un talon sur une pédale, la jambe doit tomber normalement sans être raide. Montez ou descendez la selle pour obtenir la bonne hauteur. En pédalant à l'envers vous ne devez pas vous déhancher.

Pour le calcul de la hauteur, vous pouvez aussi appliquer la formule HS (hauteur de selle) = 0.885x EJ (entrejambe). Pour mesurer la hauteur d'entrejambe mettez-vous pieds nus et talons espacés de cinq centimètres. Plaquez (sans trop appuyer) un bâton contre votre périnée, et mesurez ensuite la hauteur entre le sol et le bâton. Vous obtenez alors la valeur EJ (entrejambe).

Bloquer l'attache rapide.

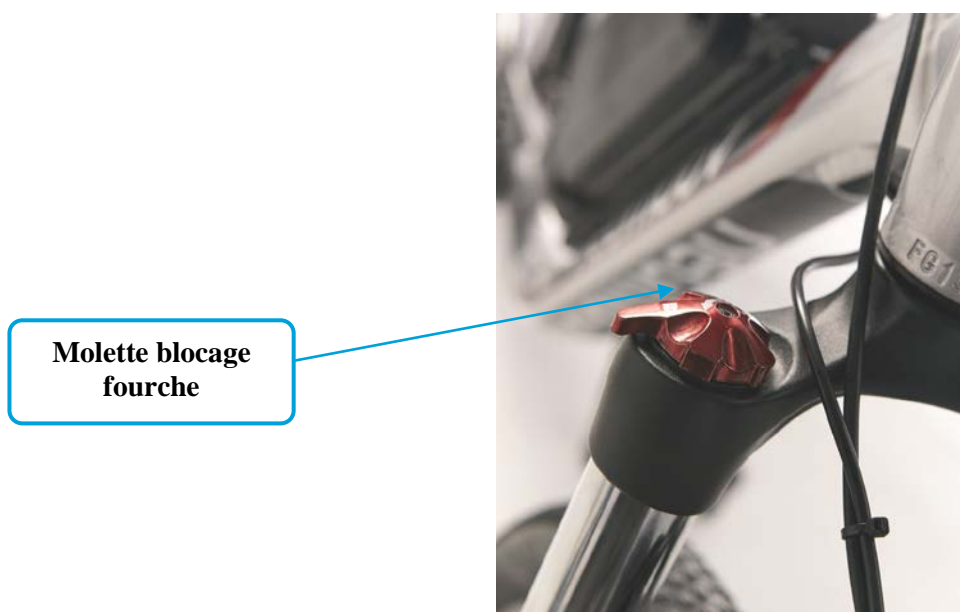
△ LE TUBE DE LA SELLE NE DOIT PAS SORTIR AU-DELÀ DE LA MARQUE DE SÉCURITÉ GRAVÉE (BARRES VERTICALES).



La hauteur minimum entre le point haut de la selle et le sol est **de 85 cm**.

2.2 Réglage de la fourche

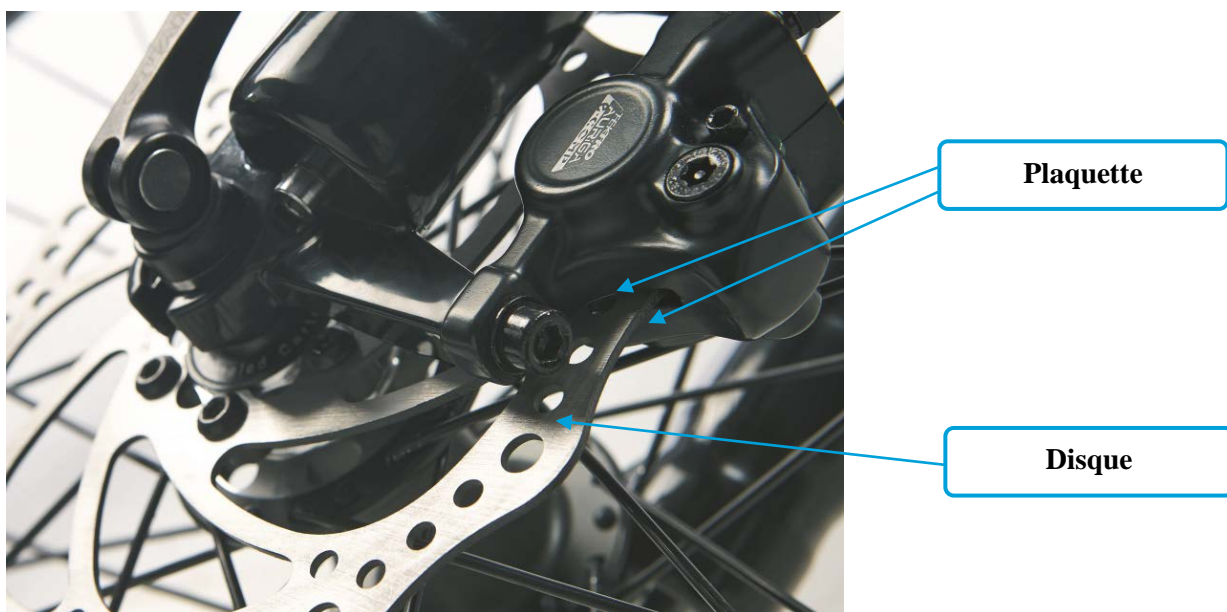
La fourche du MAYA est réglable et blocable. Le blocage se fait par l'intermédiaire de la molette rouge sur le haut de la fourche. Le réglage de la dureté de la suspension se fait grâce à la molette qui se trouve sur l'autre épaulement de la fourche



2.3 Réglage des freins:

Le MAYA est équipé à l'avant et à l'arrière de frein à disque hydraulique. L'entretien de ce système est du ressort d'un spécialiste. Néanmoins voici quelques recommandations d'usage :

- Vérifiez périodiquement l'état de la garniture des plaquettes. Il faut éviter d'attendre le dernier moment car lorsque la garniture est HS le disque frotte contre le métal des plaquettes ce qui les endommage. Voici 2 moyens de contrôler l'usure de vos plaquettes :
 - o A l'oreille, le bruit du freinage sera plus métallique lorsque la garniture sera usagée.
 - o A l'œil, on peut apercevoir la dimension de la garniture en se plaçant devant l'étrier



- Vérifiez périodiquement l'état des disques pour s'assurer qu'ils soient propres et pas trop usés. Pour nettoyer les disques n'utilisez que de l'eau ou de l'alcool.
- Evitez absolument tout contact avec un corps gras sur le disque ou les plaquettes. Les plaquettes seront **impérativement** à changer dans le cas contraire (elles sont poreuses et auront donc absorbées les corps gras).

△ DE MANIÈRE GÉNÉRALE, LES MANIPULATIONS DU SYSTÈME DE FREINS À DISQUE HYDRAULIQUE NE LAISSENT PAS VRAIMENT DE PLACE À L'À-PEU-PRÈS. NOUS RECOMMANDONS DE FAIRE APPEL À UN SPÉCIALISTE EN CAS DE DOUTE SUR LES OPÉRATIONS À EFFECTUER.

2.4 Montage et démontage des roues :

🔧 clef plate 14 mm

△ **UNE RÈGLE GÉNÉRALE, NE JAMAIS ACTIONNER LES LEVIERS DE FREIN LORSQUE LA ROUE EST ENLEVÉE. LA ROUE SERA TRÈS DIFFICILE À REMETTRE EN PLACE DANS LE CAS CONTRAIRE.**

2.4.1 Roue avant :

Démontage de la roue avant :

- Vous devez dans un premier temps desserrer les fixations de la roue.
- Une fois cela fait, il faut faire glisser la roue vers l'avant pour l'enlever.
- Insérer une partie en plastique dans l'étrier (entre les deux plaquettes).

Montage de la roue avant :

- Effectuer les opérations de montage dans l'ordre inverse. Bien vérifiez le serrage de la fixation de la roue et son alignement.
- Une fois la roue en place, Actionnez 3-4 fois la poignée de frein. Cela permet aux plaquettes de se recaler correctement.
- Vérifiez que le disque de frein est bien centré et tourne sans frottement.
- Vérifiez enfin le bon fonctionnement du freinage de la roue.

2.4.2 Roue arrière :

Démontage de la roue arrière :

Déconnecter le moteur (connecteur situé côté droit de VAE sur la partie basse et horizontale du cadre). Couper le lien « Colson » de fixation du câble moteur sur cadre si besoin.



Retirer les caches écrous de roue droit et gauche. Desserrer les écrous. Sortir les écrous et rondelles d'axe de roue.

Enlever la roue du cadre vers l'avant et ôter la chaîne de l'axe de la roue.

Insérer une partie en plastique dans l'étrier (entre les deux plaquettes).

Montage de la roue arrière :

Retirer la partie en plastique de l'étrier.

Prendre la roue et placer la chaîne sur le petit pignon côté droit, ensuite engager la roue entre les plaquettes de frein.

En revenant vers l'arrière, insérer l'axe de roue dans le logement droit et gauche du cadre. Mettre les rondelles et les écrous de roue. Serrer les écrous à la main dans un premier temps jusqu'à contact sur le cadre.

Contrôle de l'alignement de la roue :

- Centrer la roue vis à vis du cadre.
- Contrôler le centrage et le positionnement en ligne avec la roue avant, ainsi que le positionnement de la chaîne.
- Visser sans serrer à fond les écrous de roue de chaque côté.
- Contrôler une nouvelle fois le positionnement, le centrage et la position de la chaîne.

Contrôle du réglage du frein :

- Actionnez 3-4 fois la poignée de frein. Cela permet aux plaquettes de se recalcr correctement.
- Vérifiez que le disque de frein est bien centré et tourne sans frottement.
- Vérifiez enfin le bon fonctionnement du freinage de la roue.

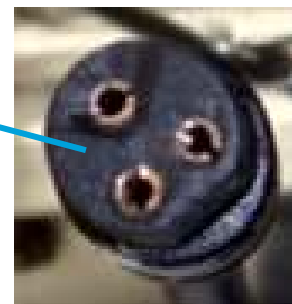
Serrer alternativement et progressivement de chaque côté les écrous de roues (couple de serrage maxi 30Nm)
Replacer les caches écrous.

Reconnecter la liaison moteur et remettre le «Colson» de fixation sur cadre (si besoin).

NB Le connecteur est équipé d'un détrompeur. Bien mettre les 2 « méplats » l'un en face de l'autre pour reconnecter correctement le moteur.



**Bien positionner
les deux méplats
pour rebrancher
la prise moteur**



2.5 Eclairage :

Votre vélo est fourni avec :

- ❖ **un éclairage avant fixe** (2 piles 2032) qui s'enclenche par l'interrupteur à l'arrière du feu
- ❖ **un feu arrière rouge à piles** (2 piles type LR03) qui s'enclenche par l'interrupteur situé sous le feu.



- △ **MAINTENEZ TOUJOURS VOS ÉCLAIRAGES PROPRES ET EN BON ÉTAT.**
- △ **UN ÉQUIPEMENT D'ÉCLAIRAGE EST OBLIGATOIRE DÈS LA NUIT TOMBÉE.**

3 - UTILISATION DU VAE :

3.1 Le changement de vitesses indexées :

Votre changement de vitesses se compose d'un dérailleur et de 7 pignons à l'arrière :

- ❖ 1 pignon de 14 dents (grand développement) qui vous permet, dans les conditions faciles (légère descente, plat), d'augmenter votre vitesse ;
- ❖ 3 pignons intermédiaires de 16, 18, 21 dents à utiliser en situation normale ;
- ❖ 3 pignons « petit développement » de 22, 24 et 28 dents pour les côtes difficiles et les démarrages.

Et d'un dérailleur et de 3 plateaux à l'avant possédant respectivement 22, 32 et 44 dents.

Les sélecteurs de vitesse (indexé) se trouvent sur le cintre. A droite pour le dérailleur arrière et à gauche pour le dérailleur avant.

3.2 Le changement de vitesses électronique :

Votre vélo est équipé de 6 niveaux d'assistance électroniques :

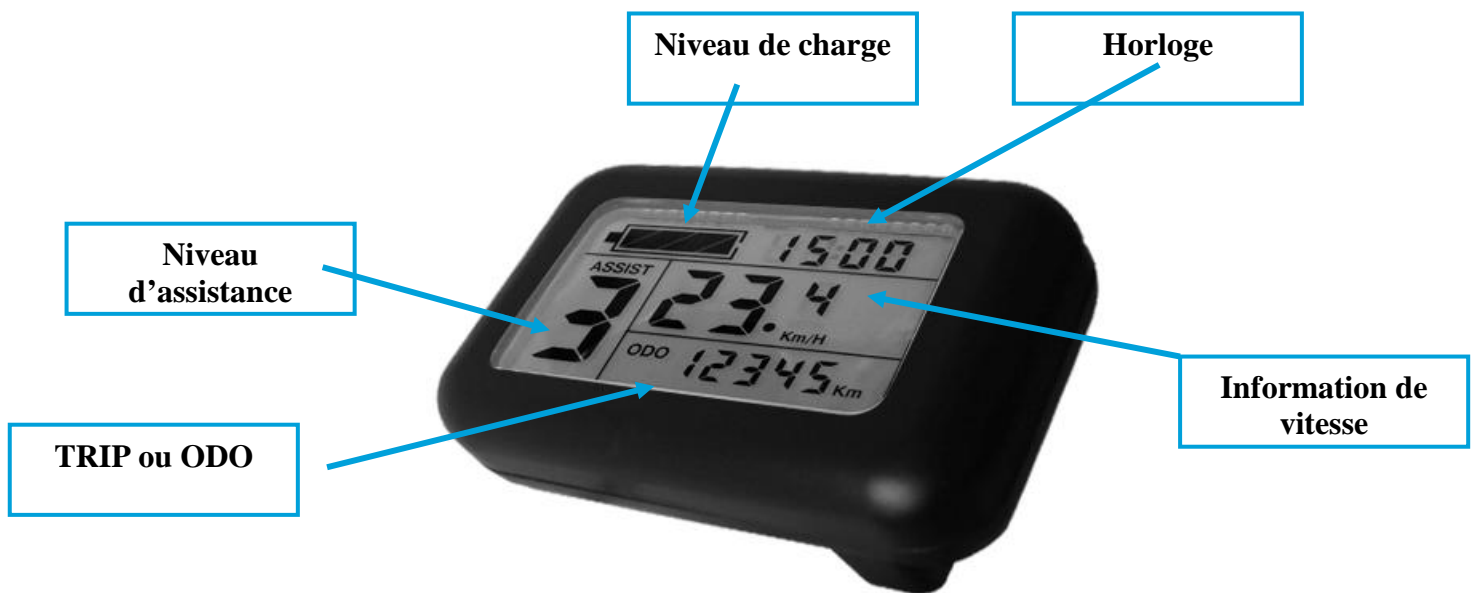
- 1 **Position 0** = Aucune assistance.
- 2 **Position 1 et 2** = position économique. Sur ces positions votre VAE consomme moins d'énergie, néanmoins la puissance ne sera peut-être pas suffisante pour aborder une montée.
- 3 **Position 3 et 4** = position moyenne d'assistance.
- 4 **Positions 5** = position maximale Sur cette position votre VAE vous fournit la plus grande assistance mais consomme aussi le plus d'énergie.

Afin de faire défiler le niveau d'assistance, il faut presser les boutons HAUT ou BAS.

Le sélecteur d'assistance se trouve près de la poignée gauche sur le guidon.

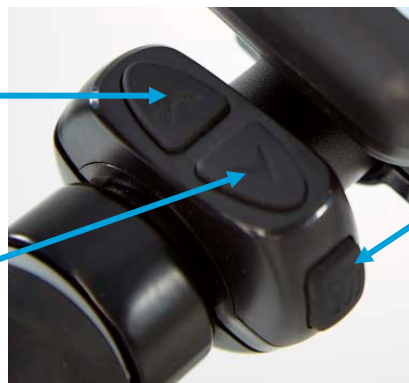


3.3 Le display et la commande



Flèche du HAUT
Augmente le niveau
d'assistance

Flèche du BAS
Diminuer le niveau
d'assistance



Bouton MODE
Allumer ou éteindre le
système (pression
pendant 3s)

Aide au démarrage 6 km/h : Un maintien du bouton « **BAS** » (situé sous la commande) déclenchera aide au démarrage 6km/h qui permet au VAE de démarrer sans pédaler jusqu'à la vitesse de 6km/h.

Information de vitesse : Un appui long sur « **HAUT** », permet de sélectionner l'information de vitesse voulue : instantanée, moyenne (avg) ou max (max).

Mode nuit : Un appui long sur « **HAUT et MODE** » simultanément allumera ou éteindra le rétro éclairage de l'écran.



Passage de l'information ODO à l'information TRIP : Un appui bref sur le bouton **MODE** permet de passer de l'un à l'autre. ODO indique le nombre de kilomètre total parcouru depuis l'origine. TRIP indique le nombre de kilomètre parcouru pour le parcours en cours.

Réglage de l'horloge : En ayant sélectionné le mode **ODO**. Un appui long sur « **BAS et MODE** » simultanément permet d'accéder aux réglages de l'horloge.

Régler l'heure à l'aide des boutons **HAUT** et **BAS**.

Presser brièvement le bouton **MODE** pour passer au réglage des minutes.

Régler les minutes à l'aide des boutons **HAUT** et **BAS**.

Presser longuement le bouton **MODE** pour valider ces changements et repasser en mode normal.

Remise à zéro des informations parcourus (km parcourus, vitesse moyenne, vitesse max) : En ayant sélectionné le mode **TRIP**. Un appui long sur « **BAS et MODE** » simultanément permet de réinitialiser les données de parcourus.

3.4 L'assistance électrique :

3.4.1 Fonctionnement :

Votre vélo est un Vélo à Assistance Electrique : il est équipé d'un moteur électrique, situé dans la roue arrière. Ce moteur se met automatiquement en marche (si le contact est mis et la batterie chargée) lorsque vous pédalez et uniquement quand vous pédalez.

La mise en marche de l'assistance est assurée par un détecteur électromagnétique qui coupe l'alimentation du moteur lorsque le pédalier cesse de tourner.

Le moteur se coupe également :

- Lorsque vous actionnez l'un des deux freins ;
- Lorsque vous atteignez la vitesse limite de 25 km/h ;

Ce principe permet au moteur de vous donner sa pleine puissance quand vous en avez besoin et de faire des « économies d'énergie » lorsque vous êtes en descente ou lancé sur un sol plat.

Cette gestion de l'énergie permet d'offrir une autonomie plus importante. Ces fonctions et la gestion de l'énergie sont réalisées par un boîtier électronique ou « contrôleur ».

△ NOUS VOUS INFORMONS QUE L'ACTIVATION OU L'ARRÊT DE L'ASSISTANCE PEUT ENTRAÎNER UNE ACCÉLÉRATION OU UNE DÉCÉLÉRATION BRUTALE.

3.4.2 Performances :

La vitesse de l'assistance de votre vélo est limitée à 25 km/h.

A cette vitesse l'alimentation du moteur se coupe automatiquement.

L'autonomie de votre vélo dépend de plusieurs paramètres :

❖ **Le poids transporté :**

Les performances de votre vélo sont données pour une charge moyenne de 75 kg.

❖ **La température extérieure :**

Les performances sont données sur une température extérieure d'environ 20°C. En dessous de cette température les performances diminuent ; toutefois cette diminution n'est vraiment sensible qu'en dessous de 5°C.

❖ **L'usure de la batterie :**

Votre batterie est conçue pour vous délivrer des performances stables pendant 750 cycles de recharge (ou une utilisation moyenne de 3 ans). Après ces 750 cycles, elle est toujours opérationnelle, mais ses performances et donc votre autonomie, diminuent proportionnellement.

❖ **Mais surtout l'autonomie dépend de la nature de votre parcours :**

L'autonomie théorique, s'entend pour une sollicitation du moteur quasi continue sur un sol plat ou peu vallonné (10 à 20% de côtes). Si votre parcours est plat et comprend un pourcentage de descentes (même légères), votre autonomie s'en trouve accrue. Si vous montez des côtes de plus de 5% (le moteur « peine » au-dessus de 8% de dénivellation), votre autonomie peut diminuer proportionnellement.

3.4.3 Spécifications techniques du système d'assistance :

Moteur: Type Brushless – 250 watts

Batterie : Cellule Samsung « SPORT » lithium Ion 48 V – 10.4 Ah – Cycle de vie : 750 cycles complets charge/décharge en conditions normales de charge.

Autonomie : 40 à 50 km en utilisation sport

80 km en utilisation ballade

(pour un utilisateur de 75 kg).

3.5 Le moteur électrique :

Situé dans le moyeu de la roue avant, c'est un moteur électrique BRUSHLESS de 250 watts. Il ne nécessite aucun entretien de votre part et bénéficie d'une garantie fabricant de 2 ans. Après 3 ans ou 25 000 kilomètres, nous vous conseillons de le faire réviser par un revendeur agréé ou un spécialiste. Bien qu'il soit conçu pour résister à l'eau, nous vous **déconseillons** de le nettoyer avec un jet haute pression.



**Moteur
électrique**

4 - CHARGEMENT DE LA BATTERIE :

4.1 Chargeur Neomouv Lithium Ion 48 Volts :



CARACTERISTIQUES DU CHARGEUR

Modèle 48 volts	SSHC8100LC
Chargeur intelligent pour batterie Lithium Ion	
Tension	AC100 -240 V
Fréquence	47-63 hz
Tension de chargement (charge)	54 V +/- 0.2 V
Courant de sortie	2.0 A
Indication par LED power : rouge	En charge
Indication par LED charge : vert	Chargé ou déconnecté de la batterie
Efficacité (à pleine charge)	100 %
Plage de température de fonctionnement	Entre 10° C et 35° C
Humidité	<+ 90 %
Norme de sécurité	EN60335 -1- A2 -2006
Poids	460 g
Dimensions	165x73x47 mm

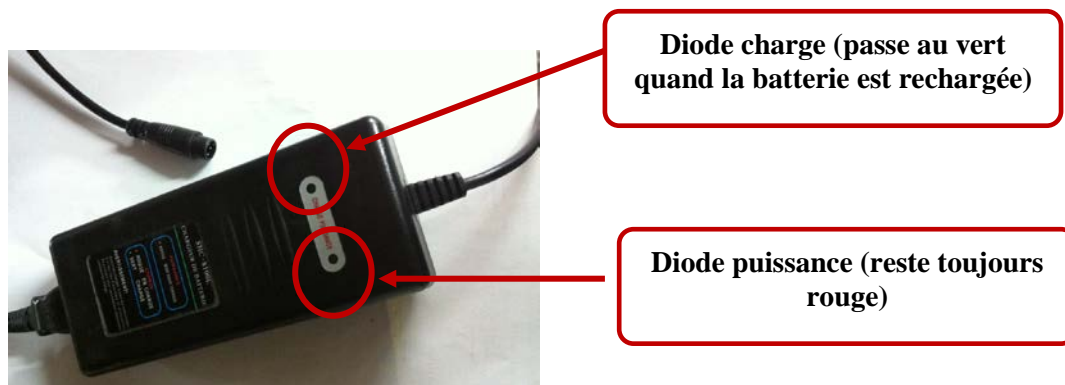
Le chargeur qui est livré avec votre vélo est conforme aux normes de fabrication CE, et aux standards de protection de l'environnement IEC/EN 60335-1. Il a été conçu spécialement pour recharger la batterie de votre vélo électrique. Il rechargera votre batterie complètement en 4 à 6 heures suivant la température ambiante et l'usure de la batterie. Ce temps de charge, dite « lente », est volontaire, dans le but de préserver la vie de votre batterie.

Son fonctionnement est simple : Brancher la prise de sortie du chargeur sur la prise de votre batterie puis brancher la prise sur le secteur.

Brancher d'abord la prise du chargeur sur la batterie puis sur le secteur.



Sur le dessus du chargeur, une diode témoin « puissance » indique que le chargeur est sous tension et reste au rouge. Une autre diode « charge » indique elle le niveau de charge de la batterie. Elle est rouge quand la batterie est en charge et passe au vert une fois la batterie rechargée



4.1.1 Précautions d'emploi (instruction de sécurité) :

- Ne branchez pas la prise du chargeur sur le secteur avec les mains humides (danger d'électrocution).
- Toute charge doit être effectuée dans un local ventilé.
- Toujours vous assurer de la compatibilité du chargeur avec le réseau électrique local.
- Ne pas mettre l'appareil en charge dans un environnement humide ou près d'un produit inflammable ou explosif (toute charge générant une diffusion de chaleur, danger d'incendie ou d'explosion).
- Ne pas stocker l'appareil chaud.
- Ne chargez pas une batterie défectueuse ou hors d'usage.
- Ne pas laisser le chargeur branché et ses connexions à la portée des enfants.
- Ne pas tenter de démonter le chargeur.

4.1.2 Protection du chargeur :

- Ne pas l'exposer à la pluie.
- Ne pas laissez le chargeur débranché de l'alimentation (220 volts) et branché sur la batterie.
- Ne pas l'immerger.
- Ne pas poser d'objet sur le chargeur, ni le couvrir.
- Prendre soin des fils électriques d'entrée et de sortie du chargeur.
- Pour protéger le chargeur après une charge longue (plus de 24 heures) débrancher la connexion électrique et laisser reposer l'appareil dans un endroit sec et ventilé.
- Eviter de laisser le chargeur branché sur le secteur plus de 24H.

△ ATTENTION ! POUR VOTRE SÉCURITÉ, IL EST INTERDIT D'OUVRIER LE CHARGEUR (RISQUE DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE – HAUTE TENSION). CONTACTEZ VOTRE REVENDEUR POUR TOUT PROBLÈME DE PANNE SUR LE CHARGEUR.

4.2 La batterie :

Votre batterie possède un n° de série :



Votre batterie est assemblée dans un conteneur spécial. Nous vous déconseillons vivement de tenter de l'ouvrir ou de la démonter. **Toute rupture de l'étiquette de garantie entraînera ipso facto l'annulation de la garantie.**

Votre batterie ne nécessite aucun entretien particulier si ce n'est d'éviter de l'exposer à des températures extrêmes (< -20°C ou > +40°C).

△ CEPENDANT EN CAS D'INUTILISATION PROLONGÉE, VEILLEZ À RECHARGER VOTRE BATTERIE PENDANT 2 HEURES TOUTS LES DEUX MOIS. DE MÊME IL EST INDISPENSABLE DE RECHARGER LA BATTERIE PENDANT AU MOINS 15 MIN LORSQU'ELLE CELLE-CI EST TOTALEMENT DÉCHARGÉE.

Pour enlever la batterie de son logement il faut déverrouiller avec la clé le blocage de celle-ci. Retirer ensuite la batterie par l'arrière.



Attention pour remettre la batterie veiller à ce qu'elle soit positionnée correctement dans son logement.

Vous pouvez recharger votre batterie en place sur le vélo (mettre la clef sur « OFF » au préalable) ou l'enlever de son support et ensuite la charger, toujours par la prise située à l'arrière de celle-ci.

Pour un chargement en sécurité, il faut d'abord relier le chargeur à la batterie et ensuite raccorder la prise standard du chargeur sur le secteur (220V/50 Hz).

Vérifier le bon fonctionnement du chargeur (cf paragraphe 3.1).

Votre batterie est recyclable après usage. Retourner celle-ci à votre revendeur.

Votre batterie possède un indicateur de charge sur le dessus qui indique la charge restante lorsque l'on appuie sur le bouton.



Indicateur de charge

4.2.1 Recommandations / Précautions à prendre avec votre batterie :

- Eviter toute proximité de source de chaleur.
- Eviter tout court-circuit sur les connexions de recharge et prise du moteur.
- N'utiliser la batterie que ce pour quoi elle est faite.
- Ne pas exposer la batterie à des températures supérieures à 40°C et inférieures à -20° C.
- Ne jamais laisser tomber la batterie ; poser la sur un endroit stable.
- Attention, il y a un risque de court-circuit et de surchauffe en cas de choc pour les batteries présentant une fragilité particulière.
- Toujours vous assurer de la compatibilité du chargeur avec le réseau électrique local.
- Lorsque la charge est terminée, il est recommandé de déconnecter le chargeur de celle-ci.
- **Lors de périodes de non-utilisation du vélo, stocker la batterie dans un endroit sec et frais et à une température supérieure à 10° C et inférieure à 40° C.**
- **Ne jamais laisser votre batterie complètement déchargée durant des périodes supérieures à 3 jours, cela pourrait l'endommager.**
- **En cas de non utilisation prolongée, il est nécessaire de recharger la batterie une fois tous les deux mois.**
- Ne jamais laisser la batterie, exposée longuement au soleil.
- Protéger impérativement la batterie du gel et de la chaleur.
- Ne jamais laisser un enfant jouer avec la batterie ou manipuler celle-ci.
- Ne jamais recharger la batterie sous la pluie ou dans un endroit humide.
- Ne jamais ouvrir la batterie. L'ouverture peut engendrer d'importants risques d'électrocution et rend la garantie caduque.
- Ne jamais asperger directement la batterie avec de l'eau ou tout autre liquide.
- Ne pas immerger la batterie.
- N'utiliser que le chargeur fourni pour recharger votre batterie. Tout autre chargeur non adapté à la batterie pourrait provoquer un accident.

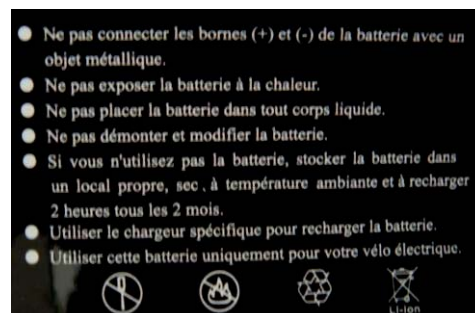
△ ATTENTION ! VOUS NE DEVEZ PAS JETER VOTRE BATTERIE OU VOTRE CHARGEUR AVEC VOS DÉCHETS MÉNAGERS. UN SYSTÈME DE COLLECTE SÉLECTIVE POUR CE TYPE DE PRODUIT EST MIS EN PLACE PAR LA PLUPART DES COMMUNES, VOUS DEVEZ VOUS RENSEIGNER AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE AFIN D'EN CONNAÎTRE LES MODALITÉS. LES PRODUITS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES CONTIENNENT DES SUBSTANCES DANGEREUSES QUI ONT DES EFFETS NÉFASTES SUR L'ENVIRONNEMENT OU LA SANTÉ HUMAINE ET DOIVENT DONC ÊTRE RECYCLÉS.

Lire aussi attentivement les indications portées sur la batterie :

- 1) Ne pas ouvrir
- 2) Ne pas exposer à la chaleur
- 3) Produit recyclable

La batterie fournit avec votre VAE est conforme :

- A la norme EN61000-6-1 et EN61000-6-3 ;
- A la directive UN38.3 concernant le transport des matières dangereuses ;
- A la directive 2006/66/EC ;



5 - ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU MAYA:

5.1 Entretien :

Pour mieux conserver votre vélo, entretenez-le régulièrement :

- Remplacer les garnitures de freins dès qu'elles sont usées.
- Nettoyer régulièrement votre vélo à l'aide d'une éponge et de l'eau savonneuse.
- Ne pas utiliser de détergent ou d'essence, ni de jet à haute pression.
- Nettoyer et graisser les roulements tous les 6 mois.

5.2 Lubrification :

Lubrifier légèrement et régulièrement (une fois par mois environ) :

- La chaîne

5.3 Maintenance :

Comme tout composant mécanique, une bicyclette subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue.

Si la durée de vie pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures et décolorations dans les zones soumises à des contraintes élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et doit être remplacé.

△ NE PAS UTILISER DE LUBRIFIANT SUR LA SURFACE DES JANTES NI SUR LES PNEUS AINSI QUE SUR LES PATINS DE FREIN AVANT ET ARRIÈRE.

△ VÉRIFIER L'ÉTAT ET LE BON FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE SIGNALISATION (EX : AMPOULES ETC), ET LES NETTOYER SI NÉCESSAIRE AVEC UN CHIFFON SEC..

6 - SECURITE – RECOMMANDATIONS :

Contrôlez régulièrement les points suivants :

Le serrage des roues (20 à 25 Nm pour l'avant, 40 à 44 Nm pour l'arrière)

L'usure des pneumatiques (remplacer le pneu dès que le témoin d'usure est atteint) et régler sa pression entre (60 à 65 Psi- 2.8 à 4.5 bar). Les pneumatiques de votre bicyclette sont compatibles avec les fonds de jantes, aucune modification ne doit y être apporté, seules les pièces de rechange appropriées (pneumatiques, chambres à air éléments de frictions de freins etc...) sont à prendre en compte. Contacter votre revendeur pour plus de renseignements.

Contrôlez le bon serrage de la direction (18 à 20 Nm), des pédales (20 à 24 Nm), de la selle (12 à 15 Nm).

Du fait de son poids et de l'inertie due au moteur, prévoyez largement les distances de freinage de votre vélo à assistance électrique, surtout par temps de pluie.

Sur la voie publique, toute personne circulant à bicyclette doit respecter et appliquer les prescriptions du code de la route du pays où il se trouve ainsi que les exigences légales concernant ce type de transport. (ex : éclairage, signalisation, port du casque (conseillé) dispositif réfléchissant etc ...).

Pour une utilisation sûre de votre bicyclette nous vous recommandons de vérifier et de contrôler périodiquement : les freins (usure des garnitures) l'état des jantes et des rayons (usure des jantes et des rayons) l'état des pneumatiques, de la direction (fixations, serrage des écrous de roues et de tous autres organes spécifiques à votre véhicule. Les jantes doivent être lisses, sans fissures, rupture ou déformation. Si vous remarquez une anomalie quelconque sur les jantes, veuillez les faire réviser immédiatement.

ATTENTION Comme tout composant mécanique, une bicyclette subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue. Si la durée de vie prévue pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures et décolorations dans des zones soumises à des contraintes élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et devrait être remplacé. »

Il est également important pour votre sécurité de remplacer les composants critiques présentent une usure ou autres problèmes (ex : pneumatiques, jantes, etc...) par des pièces d'origine. Adressez-vous à votre revendeur.

△ NE PAS S'ASSEOIR SUR LE VÉLO, LORSQUE CELUI-CI EST MAINTENU PAR LA BÉQUILLE, ELLE RISQUE DE CASSER ET DE VOUS FAIRE CHUTER BRUTALEMENT.

Restez vigilant, ne vous attardez pas sur la consultation de l'écran de la bicyclette quand vous roulez. Pour votre sécurité, il est conseillé d'allumer systématiquement l'éclairage de la bicyclette.

Le port du casque est fortement recommandé.

Le port d'un gilet réfléchissant est obligatoire hors agglomération en cas de circulation la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante.

7 - DONNEES TECHNIQUES

PIECES

COUPLE DE SERRAGE MAXI(Nm)

Axe de pédalier	19.6
Pédales	19.6
Axe de roue avant	18
Axe de roue arrière	30
Tige de selle	13
Potence et cintre	19.6
Inclinaison de selle	13

CARACTERISTIQUES

MODELE

MAYA

Distance entre les roues (mm)	1200
Poids total (batterie incluse) (kg)	21 kg
Charge maximum autorisée	120 kg
Vitesse maximale (km/h) en mode assistance	25
Autonomie	40 à 50 km en utilisation « Sport » 80 à 100 km en utilisation « Ballade » (Pour un utilisateur de 75 kg)
Batterie	Cellules Samsung "SPORT" Lithium Ion 750 cycles
Tension (v)	48 V
Moteur	Brushless
Rendement nominal (w)	250 watts
Tension chargeur	54 V
Pneus dimensions	27,5'
Pressions des pneus	2.8 à 4 bars
Plateaux (nombre de dents)	22 x 32 x 44
Développement (nombre de dents aux pignons)	14, 16, 18, 20, 22, 24, 28

8 - DECLARATION DE CONFORMITE CE

Conformément aux dispositions de la nouvelle norme européenne EN 15194/2009 du (CEN) Comité Européen de Normalisation de mai 2009 concernant les bicyclettes de ville et tout chemin (trekking) portant sur les exigences de sécurité et méthodes d'essai de leur conformité, la :

SARL NEOMOUV
ZI Ouest Allée des quatre Journaux
72200 LA FLECHE

Certifie que :

Le produit NEOMOUV modèle MAYA est conforme aux normes de sécurité suivantes :

EN 14764 - EN 15194 – RAPPORT DU CRITT N° ES06-14-0863

Ces conformités s'entendent pour autant que le produit pour lequel elles sont données est installé et utilisé suivant les instructions fournies dans ce manuel d'utilisation.

A La Flèche, le 1 juillet 2014
Le Chef d'Entreprise
Mr Philippe VAXELAIRE

9 - CONDITIONS DE GARANTIE

Conservez bien votre facture qui est votre preuve d'achat.

Conservez l'original de votre certificat de garantie dûment rempli, signé et tamponné par le vendeur.

En cas de réclamation, l'acheteur doit ramener le vélo complet (clés, batterie, chargeur) au magasin où l'achat a été effectué, accompagné du présent certificat.

Les réparations ne peuvent être effectuées que par le point de vente où vous avez acheté votre vélo électrique, ou par un agent agréé (contactez-nous à l'adresse ci-dessous pour en obtenir la liste). Le non-respect de cette clause ou la modification des caractéristiques techniques entraîne automatiquement l'annulation de la garantie.

La garantie est refusée lorsque les avaries sont dues :

- A un manque d'entretien, à un montage défectueux ou incomplet ;
- A une utilisation anormale (utilisation à deux, surcharge, sauts) même passagère ;
- A de mauvais réglages de l'utilisateur.

Ne sont pas compris dans le cadre de la garantie l'usure normale des pièces telles que : patins de frein, câble, chaîne, ampoule d'éclairage, pneus, chambres à air etc. La garantie n'est pas valable pour une utilisation en compétition.

Durée de garantie :

- 5 ans pour le cadre
- 2 ans pour les autres pièces.
- 2 ans pour la batterie.

Toute période d'immobilisation de plus de 7 jours, pendant la période de garantie, prolongera la garantie de la durée de cette immobilisation. La garantie ne donne droit à aucune indemnité en espèces ou en nature pour immobilisation du vélo pendant la durée de la garantie.

De plus, vous bénéficiez de la garantie légale, conformément aux dispositions du code civil.

La garantie et le service après-vente sont assurés par le point de vente où le vélo a été acheté. Il pourra de plus vous fournir toutes les explications dont vous pourriez avoir besoin sur l'utilisation et l'entretien de votre vélo.

La garantie ne couvre pas les dommages dus à une mauvaise utilisation, au non-respect des précautions, ou aux accidents, ni à un usage incorrect ou un usage commercial du vélo.

Ce vélo est à seul usage personnel et non professionnel.

Chaque composant électronique est définitivement fermé. L'ouverture d'un de ces composants (batterie, écran, moteur, contrôleur, etc...) peut porter atteinte à l'intégrité physique des personnes ou au système. L'ouverture ou la modification d'un composant du système annulera la garantie de la bicyclette.

La garantie ne couvre pas les pièces fissurées ou brisées ou présentant des traces de chocs visibles.

ATTENTION ! Ne confondez pas entretien et garantie. Les révisions d'entretien et les réglages ne peuvent être effectués gratuitement au titre de la garantie.

Retournez une photocopie du CERTIFICAT DE GARANTIE REMPLI à l'adresse figurant au bas du certificat.

10 - CERTIFICAT DE GARANTIE

Nom :

Prénom :

Votre adresse :

.....

.....

Code postal :

Ville :

Pays :

Email :

Modèle MAYA

N° de série de votre VAE :

N° de série de la batterie :

Date d'achat :

Signature de l'acheteur :

« ce certificat est une annexe au document intitulé « conditions de la garantie » chap.12 du manuel d'utilisation du VAE MAYA ; il constitue un document nécessaire à la mise en œuvre de la garantie dans les conditions et selon les modalités définies au dit chapitre 10 ».

Cachet du magasin :

A retourner, rempli, sous un mois.

SARL NEOMOUV – ZI Ouest - Allée des quatre Journaux

72200 LA FLECHE – www.neomouv.fr

Email : garantie@neomouv.fr

Ou remplissez votre certificat en ligne sur notre site [neomouv.fr](http://www.neomouv.fr)

11 - CERTIFICAT DE CONFORMITE



Centre de recherche, d'innovation et de transfert technologique

PROCES VERBAL DE CONFORMITE *REPORT STATEMENT*



N° ES06-14-0863

Au modèle d'équipement sportif suivant : *To the following sport equipment :*

- Vélo à Assistance Electrique *Electrical assistance bicycle*..... (Dénomination *Designation*)
- CRONOS..... (Référence *Reference*)
- NEOMOUV Allée des quatres journeaux Rue Gilbert ROMME 72200 LA FLECHE..... (Importateur *Importator*)
- NF EN 15194..... (Référentiel technique *Standard*)

Le CRITT SPORT LOISIRS atteste que l'échantillon présenté est conforme à la norme NF EN 15194.
The CRITT SPORT LOISIRS gives evidence that the presented sample is in accordance with the standard EN 15194.

Fait à Châtellerault, le 16 Juin 2014 *At Châtellerault, the June 16th 2014*

Sébastien BARROUX
Responsable essais *Testing manager*

Note : Toute modification apportée au matériel neuf objet de la présente attestation doit être portée à la connaissance l'organisme habilité, en application de l'article R 233-62 du Code du Travail. Cette attestation comporte 1 page.

Note : Any modification brought to the material new object of the present certificate must be carried in the knowledge body.

in application of the article R 233-62 of the Labour code. This certificate contains 1 page.



CRITT Sport Loisirs de Poitou-Charentes - ZA du Sanital - Rue Albert Einstein - 86100 CHATELLERAULT - France

☎ : 33 (0)5 49 85 38 30 ☎ : 33 (0)5 49 21 78 20 Courriel : essais@critt-sl.com Site Internet : <http://www.critt-sl.com>



SARL NEOMOUV
ZI Ouest - Allée des quatre Journaux
72200 LA FLECHE
contact@neomouv.fr

SA au capital de 1 200 000- RCS Le Mans 518 158 183
SIRET 518 158 183 00013 – APE 4649Z – TVA INT FR 91 518158183

Manuel MAYA